



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CACES® R489 - CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

Dernière mise à jour le 17/07/2023.

OBJECTIF

Obtenir le(s) CACES® R489 des catégorie(s) concernée(s)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les règles d'une conduite en sécurité
- Etre capable de maîtriser la conduite des chariots élévateurs,
- Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer
- Connaître sa machine pour mieux l'utiliser
- Assurer l'entretien simple d'un chariot élévateur



Tarif	NOUS CONSULTER
Réf.	PRO-000017
Contact	0524285660 contact@cofas.fr www.cofas.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant travailler avec (des) chariot(s) élévateur(s), même occasionnellement

PRÉ-REQUIS

- Parler et lire le français
- Aucune contre indication médicale

MODALITÉS D'ACCÈS

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP





La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à b.cazaubon@cofas.fr

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Enseignement théorique multimédia Pratique sur plusieurs types de chariots (thermique et/ou électrique) Conduite sur natures de sols différents à l'extérieur et à l'intérieur Exercices pratiques sur plateau technique

 Niveau Autres formations professionnelles continues	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 1 mini > 6 maxi	 Durée 21 heures / 3 jour(s)
--	--	---	--



PROGRAMME

LA LEGISLATION ACTUELLE

- Avoir des notions sur la responsabilité pénale, civile ou morale en cas d'accident
- Décret du 2 décembre 1998, articles R. 231-34 à 44 du Code du travail,
- Les différentes instances et leurs fonctions
- Recommandation R489 de la CNAMTS
- Les différentes catégories de chariots et les conditions d'utilisation

TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES CHARIOTS

- Les caractéristiques de la machine, les différents documents obligatoires
- Le poste de commandes
- Les différents organes mécaniques du chariot élévateur
- Le circuit hydraulique
- Les batteries d'accumulateurs, manipulation des bouteilles de gaz
- La classification des chariots élévateurs
- Les précautions lors de l'arrêt
- La maintenance de premier niveau

SECURITE ET COMPORTEMENT

- Les consignes d'utilisation, le port des EPI
- La stabilité du chariot élévateur, la plaque de charge
- La signalisation et les pictogrammes
- Les consignes de sécurité dans l'entreprise

LES REGLES D'UTILISATION ET DE CONDUITE

- La prise de poste, l'adéquation engin/travail confié • Positionnement des accessoires, principes de fonctionnement
- Les différentes charges, gerbage, et dégerbage (racks, piles, caisses...),
- Circulation sur plan incliné
- Chargement et déchargement d'un véhicule • Charges longues et/ou volumineuses
- La fin de poste, savoir rendre compte

INTERVENANT(S)

Formateurs et testeurs CACES®

ÉVALUATION

Tests théorique et pratique CACES®

ATTRIBUTION FINALE

Certificat CACES® R489

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES® R489 - Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté